

Micro trottoir : balade décoloniale

UE : Géopolitiques



Géopolitique et balade décoloniale

Avez-vous déjà porté votre attention sur les noms des lieux publics et des rues qui vous entourent ? « J'habite au 5 rue Général Mangin », « Notre association se situe au 20 avenue Felix Faure », « Rendez-vous place Victor Hugo » : Notre quotidien est ponctué de ces banales noms de rue, et nous les employons, avouons-le, sans forcément connaître l'histoire du personnage et les raisons pour lesquelles sa mémoire est honorée. Nous nous imprégnons en quelque sorte de ces noms célèbres pour créer un imaginaire urbain qui est l'ensemble des représentations de la ville présentes dans les cultures populaires. De cette manière, il participe à pérenniser l'hégémonie établie, en d'autres termes la suprématie d'un état sur un ou des autres états. Quand on commence à s'intéresser aux noms des rues, on comprend tout de suite l'intérêt de s'y pencher. Vous êtes-vous déjà interrogés sur leur l'histoire ?

En effet, bon nombre des personnes ayant une rue à leur nom ont un fort passé colonialiste, et sont pourtant glorifiées mainte et mainte fois par l'Etat français. La question de la mémoire historique, qui rend hommage à des personnalités de notre histoire perd ici un peu de son sens. C'est à se demander si cette mémoire n'est pas façonnée principalement par et pour les hommes politiques français. Par ailleurs, très peu de lieux publics portent des noms de femmes (moins de 2% selon une enquête de l'ONG *Soroptimist* rendue publique le 22 janvier 2014).

De plus, d'après Giraut, Houssay-Holzschuch, et Guyot dans *Néotoponymie : formes et enjeux de la dénomination des territoires émergents*, 2008 : « Nommer le territoire est un acte politiquement fondateur, le renommer est tout aussi politiquement signifiant ». La toponymie est donc un acte politique puisqu'elle désigne le fait de donner des noms propres à des lieux. Les toponymes ne sont pas choisis au hasard puisqu'elles sont le fruit de décisions politiques par le biais de la Commission Nationale de Toponymie géré par le Conseil national de l'information géographique . On a donc un aperçu de ce que les politiques de l'espace en question souhaitent mettre en valeur. Les personnages qui nomment nos rues sont le reflet des idées qui ont influencé voire guidé la société durant de nombreuses années: « L'émergence des territorialités passe presque toujours par ces actes de dénomination, actes de langages (...) elle implique des stratégies de marquage et de contrôle d'un territoire » (Guillorel, 2012).

Ainsi cet acte de domination qui passe par l'imposition des noms dans les rues doit être discuté et dénoncé. De nombreuses actions sont mises en place, notamment à Grenoble, avec les balades décoloniales organisées par l'association Contrevent, permettant une prise de conscience de l'importance de la toponymie. C'est une forme de contre pouvoir puisque ces dernier.es s'organisent face à une autorité pré-établie. Ils proposent donc une alternative aux toponymie "officielles".

On pourrait alors s'interroger sur pourquoi les pouvoirs publics restent sourds à l'invisibilisation des femmes, et à cette mise en avant d'hommes racistes et colonialistes. Il serait alors important d'envisager la décolonisation des rues, et leur féminisation pour plus d'intersectionnalité dans la toponymie de nos villes. C'est pourquoi nous avons

choisi d'étudier le passé de Jules Ferry omniprésent dans la toponymie française (écoles, rues, bâtiments publics...) pour ce qui est de la figure à déconstruire. Nous proposons comme contre figure celle de Winnie Mandela.

Jules Ferry et la pensée coloniale :



Parmi les nombreuses personnalités mises en avant dans l'espace toponymique grenoblois, nous avons choisi Jules Ferry , homme politique français du 19eme siècle. Né en 1832 dans les Vosges, il a déménagé en 1850 à Paris avec sa famille où il a pu faire des études de droit. En grandissant, il est très vite porté par la pensée républicaine. Dans sa vie politique, il s'oppose tout d'abord à la politique extérieure et intérieure du Second Empire. Ainsi, il a activement participé à la politique française de son époque, notamment dans la fondation de la troisième République.

En 1870, il est élu maire de Paris, en 1879 il est nommé ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et devient président du Conseil des Ministres de 1880 à 1881 et de 1883 à 1885. Ces fonctions lui ont permis de mettre en vigueur les lois relatives à l'accès à l'instruction. Ainsi Jules Ferry est connu, aujourd'hui encore, pour avoir permis l'accès au jeunes filles à " l'enseignement secondaire d'État " en 1880 (selon Wikipédia), et surtout la mise en place de l'instruction " gratuite, laïque et obligatoire " 1881 (ibid). A noter que si l'École semble être au coeur de sa conception de l'enseignement, c'est d'après lui l'instruction qui est obligatoire et non la scolarisation.

Par ailleurs, Jules Ferry est connu pour avoir promu le colonialisme. Il a essayé de convaincre plusieurs fois le Parlement de la nécessité de la colonisation, notamment lors d'un discours le 28 juillet 1885. Ce discours avait pour but de démontrer le bien-fondé économique, politique et idéologique de la grande expansion coloniale française depuis 1880. Une expansion menée par les « Républicains Opportunistes », le groupe parlementaire dirigé par Jules Ferry et Léon Gambetta. Ainsi :« *Les colonies sont, pour les pays riches, un placement en capitaux des plus avantageux (...)* La fondation d'une colonie c'est la création d'un débouché. »

De plus, il utilisait une rhétorique raciale, employant des termes qui aujourd'hui seraient tabous dans le parlement français. Précisons que cette rhétorique entrainait dans un contexte où la colonisation faisait part entière des actions de la nation française. Il explique lors d'un débat avec Camille Pelletan et Georges Clémenceau le 28-31 juillet

1885 : « Il faut dire ouvertement que les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ».

Ainsi, même certains hommes politiques de la gauche parlementaire ont validé ce discours. Pourtant ce dernier apparaissait à peine plus de 30 ans après l'abolition officielle de l'esclavage. Foncièrement raciste, il en oubliait même les fondements de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et du Citoyen de la révolution française de 1789, dont le premier article stipule : « Tous les hommes naissent libres et égaux en droit ».

De plus, dans cet enseignement obligatoire mis en place par Jules Ferry, les pensées colonialistes et les théories racialistes étaient omniprésentes dans les livres d'histoire et de géographie de l'époque. On apprenait donc plus ou moins aux enfants à dominer et non à penser fraternité, comme l'indique la devise française "Liberté, Egalité, Fraternité".

Son nom est présent partout dans l'espace public français (rue, écoles, établissements d'Etat.), comme s'il fallait redorer l'image d'un homme, au discours aujourd'hui proscrit, qui est considéré comme un symbole de la nation puisqu'il est omniprésent dans la toponymie des villes.

Il est donc clair qu'il fait partie des personnes que l'on peut qualifier de racistes, et loin d'être pour l'égalité des hommes (et des femmes) et des " races ". Pourtant il s'est battu pour intégrer la laïcité à l'école. Un énorme paradoxe est présent, lorsque ce dernier défend une cause sociale qui est celle de l'accès à l'école pour tous mais qu'il tient des propos de domination qui ne résonne pas comme une cause sociale. Nous retenons donc et dénonçons ici la prédominance colonialiste et raciste de cet homme, qui a reçu énormément d'éloge malgré tout.

Winnie Mandela, une icône controversée :



Winnie Mandela, de son vrai nom Nomzamo Winifred Zanyiwe Madikizela, est née à Bizana le 26 septembre 1936 et est décédée le 2 avril 2018. Femme politique sud-africaine, membre et militante de l'ANC (parti politique qui défendait les droits de la majorité noire), ainsi que présidente de la ligue des femmes de cette dernière de 1993 à 1997, Winnie est une femme investie dans la vie politique sud-africaine. Également députée et vice-ministre des Arts, de la Culture, et de la Science et des Technologies de 1994 à 1995 dans le gouvernement Mandela, elle s'opposait à l'opinion de son ex-mari, qu'elle trouvait trop conciliant envers les colons

blancs. Également fervente militante et activiste très engagée contre l'apartheid, elle était, à ce titre, régulièrement harcelée par les services secrets sud-africains, et maintes fois arrêtée, détenue ou assignée à résidence.

A cause de ses discours radicaux, de son comportement et de ses désaccords avec Nelson, Winnie Mandela est une sorte d'« icône controversée » selon Arianne Bonzon, qui suscitait beaucoup de polémiques, au sein de son parti par exemple. Cependant, elle bénéficiait du soutien d'une partie des catégories les moins aisées de la population sud-africaine.

C'était une femme forte, qui n'a jamais abandonné la lutte, même lorsque l'ANC est devenue illégale, et que ses membres ont été arrêté et mis en prison. Face à une telle répression, elle a organisé la lutte armée, et recherché des soutiens à sa cause parmi la population. De part ce fait, le gouvernement cherchait à l'atteindre par tous les moyens : psychologiquement et physiquement. Elle était surveillée 24h/24h par des agent.es, elle était harcelée en permanence, menacée, et régulièrement dénoncée par des infiltré.es. En 1969, elle a été arrêtée, et a passé 491 jours en isolement, torturée, avant de finir par être jugée et acquittée. Elle passera de nouveau six mois en prison en 1974, pour avoir violé l'interdiction de recevoir quelqu'un chez elle, alors qu'elle était assignée à résidence.

En 1976, les émeutes de Soweto, contre l'enseignement de l'afrikaans dans le milieu scolaire, permettent à Winnie Mandela de se créer une renommée nationale. Cependant, en 1977, elle est encore assignée à résidence par les autorités, sûrement pour freiner sa lutte. Loin d'abandonner, elle ouvrira une clinique et une crèche pour les résident.es, tout en les initiant à la lutte contre l'apartheid.

La “ mère de la nation ”, avait parfois un discours perçu comme radical, notamment à cause de l'utilisation du slogan « un boer, une balle » (comprenez ici, les descendant.es de colons). Dans son discours du 13 avril 1985 à Munsieville, elle justifiait la torture des traîtres noirs: “Avec nos boîtes d'allumettes et nos pneus enflammés, nous libérerons ce pays” , faisant ainsi référence au supplice du pneu.

De plus, en janvier 1989, elle a été accusée par Jerry Richardson (son garde du corps) d'avoir ordonné l'assassinat d'un activiste de l'ANC de 14 ans, Stompie Seipei Moketsi. Plus tard, la presse a révélé que l'ancien garde du corps était un agent de renseignement de la police, ce qui remet en cause la validité de ces accusations, dans un contexte d'intimidation de cette femme politique par le gouvernement.

Cependant, son rôle dans la lutte contre l'apartheid et la corruption a été fortement minimisé. Son ex-mari a pris toute la place sur le devant de la scène, ne mentionnant que très peu le rôle de sa femme dans sa libération et le combat qu'ils menaient ensemble. Les diverses accusations, tentatives de déstabilisations et de discrétisations à l'encontre de Nomzamo Winifred Zanyiwe Madikizela ont contribué à minimiser son combat en ne mettant en lumière que la violence qu'elle exprimait parfois.

Conclusion :

Alors, nous avons exploré le passé de deux figures historiques, en total opposition sur la question coloniale et raciale. Ainsi Jules Ferry, pourtant considéré comme le père de l'identité républicaine et de l'école gratuite, laïque et obligatoire, présente une face ouvertement raciale, paternaliste et raciste. Mais nous pouvons surtout retenir qu'il a activement pris part au passé (pas si passé) colonial de la France en mettant en place un cadre institutionnel favorable à la politique expansive colonialiste du pays, amenant à l'oppression des peuples d'Afrique et d'Asie du Sud. A l'inverse, Winnie Mandela a passé sa vie à lutter contre les effets de ces politiques coloniales alors en vigueur en Europe. Son combat contre l'Apartheid l'a amenée à prendre les armes et à recourir à la force physique, mais aussi à tenir des discours violents, ce qui a fait d'elle une figure controversée dans les mouvements non-violents. Mais nous ne pouvons pas oublier qu'elle a été une femme politique, menant nombre d'actions pour instaurer un cadre institutionnel qui permettrait la disparition de l'Apartheid et surtout la reconnaissance de l'égalité des droits entre les Blancs et les Noirs.

Par ailleurs, dans le cadre du TD, nous nous sommes intéressé.es à la toponymie des villes françaises, et notamment de Grenoble. En dehors de la surreprésentation des hommes face aux femmes, un autre constat paraît nécessaire : parmi ces hommes, nombreux ont oeuvré directement ou indirectement en faveur de l'expansion coloniale de la France. Un problème se pose : si tous ces messieurs sont connus de près ou de loin, leur passé et leur implication dans la colonisation ne l'est pas. Ainsi nous avons constaté, lors de la réalisation de notre micro-trottoir dans la rue Jules Ferry, que les personnes interrogées ne connaissaient cette facette. On peut avancer que cette ignorance est avant tout produite tout au long de notre scolarisation. Mais on peut trouver cocasse que le discours colonialiste de Jules Ferry soit mis à la trappe dans l'école qu'il a lui-même institué et démocratisé. Ou alors on peut y repérer une forme de logique ...

L'étude toponymique soulève un autre problème : le rôle de la toponymie dans nos représentations mentales collectives. Pour reprendre la phrase de Pierre Bourdieu : nommer une rue, une place ou établissement public comme on la le nomme, c'est ne pas la le nommer autrement. Autrement dit, le choix des noms est un acte fondamentalement plein de significations, de symboles, et est profondément politique. Cela a pour conséquence de cacher, ou au contraire de souligner, une part de la réalité historique du pays. Dans le cas de J.Ferry, le fait de le présenter uniquement en tant que fondateur de l'instruction telle qu'on la connaît, voile une part de la réalité historique de la colonisation : ce sont aussi des républicains convaincus, portant des valeurs républicaines (de l'époque), qui ont soutenu cette politique.

Enfin, même si le fait de nommer un lieu en l'honneur d'un personnage historique ambigu est un fait courant (même ici à Grenoble), la France a suffisamment de chercheur.e.s (pour ne citer que le milieu universitaire) en histoire, en géographie, en psycholinguistique etc ... ayant produit suffisamment de savoir sur le passé de ces individus, et qui ont suffisamment démontré l'importance des noms donnés aux lieux

publics. Partant de ce constat, l'Etat français ainsi que les villes françaises peuvent-elles encore ne « pas savoir » et laisser l'espace toponymique du pays en l'état ?

BIBLIOGRAPHIE:

- Jules Ferry : Des repères Brouillés, Claude Lelièvre, Persée, 2002
- La politique coloniale de Jules Ferry en Algérie et en Tunisie, Pierre-Jean Luizard , Dans Le choc colonial et l'islam (2006) , pages 89 à 120
- Néotoponymie : formes et enjeux de la dénomination des territoires émergents, Frédéric Giraut et Myriam Houssay-Holzschuch, 2008.

SITOGRAFIE :

- universalis.fr : Jules Ferry
- wikipédia, Jules Ferry
- slate.fr “Winnie Mandela, une autre Mandela” Ariane Bonzon 2013
- Le figaro.fr, “Seulement 2% des rues françaises portent le nom d'une femme”, Agathe Auproux, 28 janvier 2014.
- La Commission Nationale de Toponymie, Jean-Pierre Brunterc'h, Nouvelle revue d'onomastique, année 1993, 21-22 pp. 243-250

IMAGES :

- Photo 1 de Jules Ferry : lesyeuxdumonde.fr
- Photo 2 de Winnie Mandela : rfi.fr, Portrait intime de Winnie Mandela, Sabine Cessou, 2018